

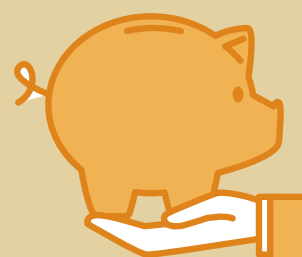
# NOTICE AIDES FINANCIÈRES E.M.E.A.R

## RAMONVILLOIS



CHEQUE CULTURE OU SPORT

## EXTÉRIEURS À LA COMMUNE



BOURSE JEUNES MUSICIENS

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être inscrit à l'EMEAR
- Être âgé de 6 à 15 ans (révolus)
- Quotient Familial inférieur à 587 €

### NATURE DE L'AIDE

- 50 euros déduits de la cotisation annuelle (Soit 1/3 à chaque facture)
- 1 spectacle au Kiwi (centre culturel) pour toute la famille
- 1 projection au cinéma pour toute la famille.

### COMMENT FAIRE ?

Récupérer un dossier au guichet unique, au CCAS, à l'EMEAR ou à la piscine,

Remplir le feuillet et déposer un dossier complet au guichet unique ou au CCAS, entre le 24/08/20 et le 30/10/20.

[www.ramonville.fr-espace famille](http://www.ramonville.fr-espace famille)

### CONDITIONS D'ACCÈS

- Être inscrit à l'EMEAR en cursus musique (Instrument + formation musicale)
- Être âgé de moins de 18 ans
- Quotient Familial inférieur ou égal à 640 €

### NATURE DE L'AIDE

- Prise en charge des frais de scolarités
- Possibilité de prêt d'un instrument de musique.

### COMMENT FAIRE ?

Récupérer un dossier à l'EMEAR ou sur le site du Conseil Départemental

Remettre un dossier complet au conseil départemental ou remplir une demande en ligne avant le 30/09/2021

<https://www.haute-garonne.fr/aide/bourses-aux-jeunes-musiciens>